

COMMUNIQUÉ

Le Collège de la Médecine Générale s'interroge :

Quelle est la pertinence d'une vaccination par le vaccin tétravalent contre les infections à méningocoque ACWY pour les nourrissons de 6 mois ?

Le CMG s'interroge sur la pertinence de la recommandation de la HAS sur la stratégie vaccinale contre les infections à méningocoque ACWY pour les nourrissons de 6 mois.

Même si le Collège de Médecine Générale est favorable aux recommandations de la HAS dans le cadre de cette stratégie vaccinale pour les nourrissons de 12 mois et les adolescents et jeunes adultes, il s'interroge sur la pertinence d'introduire une vaccination obligatoire par le vaccin tétravalent pour les nourrissons de 6 mois et propose qu'une concertation soit organisée sur ce point.

Pour le CMG, la question de la pertinence sur la vaccination à l'âge de 6 mois se pose car :

- Cette vaccination à 6 mois ne semble plus totalement justifiée pour le sérotype C dont l'incidence est actuellement très faible (5 cas de d'IIM* C tous âges confondus en 2023).
- Pour les sérotypes W et Y, pour lesquels on constate 16 cas d'IIM* W et 7 cas d'IIM* Y chez les moins de 1 an en 2023, un certain nombre de ces cas surviennent avant l'âge de 6 mois.
- La mise en place efficace d'une vaccination par un tétravalent à l'âge de 12 mois (vaccination obligatoire), chez les 11-14 ans et en rattrapage jusqu'à 24 ans, devrait permettre la mise en place rapide d'une immunité de groupe et une protection des plus jeunes.
- Un rendez-vous vaccinal supplémentaire à 6 mois dans un calendrier bien chargé représente une contrainte pour les parents comme pour les soignants.
- L'ajout d'une dose vaccinale obligatoire à 6 mois nécessite de prévoir une cotation spécifique COD avec prise en charge à 100%.
- Le coût d'une dose de vaccin à 6 mois correspondrait à environ 33 millions d'euros/an (41,23 € * 800 000).

Le CMG estime que décider de cette vaccination obligatoire à 6 mois implique que le rapport bénéfice risque et le rapport coût efficacité soient décisifs pour prioriser cette stratégie par rapport à d'autres choix de santé publique.

Si cette décision était prise, la France serait le seul pays d'Europe, en dehors de Malte, à recommander 2 doses de vaccins tétravalents dans la première année de vie. Il est aussi à noter qu'aux USA la vaccination par ce vaccin n'est proposée qu'en 2 doses 11/12 ans et 16 ans, sans primo vaccination avant.

Le CMG regrette que le rapport de la HAS ne contienne pas d'étude médico-économique réalisée en France. Il s'étonne aussi qu'aucune concertation sur le sujet n'ait été prévue.

Le CMG souhaite faire part de son interrogation auprès de la DGS : tant que le calendrier vaccinal 2024 n'introduit pas encore l'obligation de vaccination tétravalente ACWY à 6 mois, **il reste possible d'ouvrir une concertation pour 2025.**

* IIM : infection invasive à méningocoque

Pour en savoir plus : [télécharger la fiche pratique élaborée par le Groupe de travail du CMG sur la vaccination](#)

Paris, le 29 mai 2024

Contacts presse

Nicolas Merlet : nicolasmerlet@ortus-sante.fr – 06 25 79 64 79

Françoise Millet : francoisemillet@ortus-sante.fr